



VILLE DE
VENDARGUES
VIVRE VRAI

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Note synthétique

Conseil municipal du 30 avril 2026

Sommaire

Préambule	3
1 Rappel du contexte et des priorités du budget 2025 (DOB 2025)	4
2 Les résultats d'exercice et de clôture	5
3 Présentation des réalisations par chapitre	7
4 Les grandes masses financières	9
5 Evolution et structure des ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement	11
5.1 Les recettes réelles de fonctionnement	12
5.2 Les dépenses réelles de fonctionnement	13
5.3 Les recettes réelles d'investissement	14
5.4 Les dépenses réelles d'investissement	15
6 Evolution de la fiscalité	16
7 Evolution de la dette	18
8 Les ratios d'analyse financière	19
9 Evolution des charges de personnel et des effectifs	22

Préambule

Le compte financier unique (CFU) présenté retrace l'exécution budgétaire et comptable de la commune pour l'exercice 2025, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et aux règles issues de la généralisation de la nomenclature comptable M57.

Ce document s'inscrit dans un contexte d'évolution du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales, marqué par l'entrée en vigueur, à compter du 1er janvier 2026, de nouveaux textes réglementaires visant à renforcer la sincérité des comptes, la qualité du suivi patrimonial et la comparabilité des données financières.

Ces évolutions s'inscrivent dans la continuité de la réforme budgétaire et comptable engagée par l'État, notamment par la généralisation du CFU, appelé à se substituer définitivement au compte administratif et au compte de gestion. Elles s'accompagnent d'un renforcement des exigences en matière de rattachement des charges et des produits, d'amortissements, de provisions et de maîtrise de l'information financière.

Dans ce cadre, le CFU constitue à la fois un document de restitution fidèle de l'exécution budgétaire 2025 et un outil de transition vers un référentiel financier consolidé et pleinement stabilisé à compter de l'exercice 2026. Il permet ainsi d'éclairer l'assemblée délibérante sur la situation financière réelle de la collectivité, dans le respect des principes d'équilibre, de transparence et de responsabilité financière.

La commune avait cependant fait le choix de recourir au compte financier unique par anticipation de ces obligations réglementaires, dès l'exercice 2024, traduisant ainsi sa volonté de renforcer la lisibilité, la fiabilité et la transparence de l'information financière soumise à l'assemblée délibérante.

Conformément aux dispositions de l'article L.1612-35 IV. du Code général des collectivités territoriales, le compte financier unique fait l'objet d'une note de présentation brève et synthétique, destinée à expliciter, de manière accessible et pédagogique, les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice 2025 et la situation financière de la commune.

1 Rappel du contexte et des priorités du budget 2025 (DOB 2025)

Le budget primitif 2025 a été élaboré dans un contexte économique, financier et institutionnel particulièrement contraint. L'environnement international est demeuré marqué par une croissance modérée, des incertitudes géopolitiques persistantes et un desserrement progressif mais encore prudent des politiques monétaires. En France, la reprise économique attendue en 2025 est intervenue dans un cadre de finances publiques fortement dégradées, caractérisé par un niveau élevé de déficit et d'endettement de l'État.

Ce contexte a conduit l'État à solliciter une contribution accrue des collectivités territoriales au redressement des comptes publics, à travers la loi de finances pour 2025. Celle-ci s'est traduite notamment par la mise en place du dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales (DILICO) et la hausse réglementaire des cotisations employeurs à la CNRACL, impactant durablement la masse salariale. Par ailleurs, les dotations de l'État sont restées globalement contraintes, malgré un renforcement ciblé des mécanismes de péréquation.

Dans ce cadre, le budget 2025 a été construit avec l'ambition de préserver les équilibres financiers de la commune tout en maintenant un niveau élevé de service public et d'investissement.

Les objectifs du budget 2025 ont ainsi été :

- la préservation de la capacité d'épargne, condition essentielle au financement des investissements ;
- le maintien d'une fiscalité locale sans augmentation de taux ;
- la poursuite d'un programme d'investissements ambitieux, orienté vers l'amélioration du patrimoine communal,
- le financement des investissements sans recours à l'emprunt, grâce à l'autofinancement ;
- la poursuite du désendettement, renforçant la solidité financière de la commune.

2 Les résultats d'exercice et de clôture

Résultats d'exercice :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	3 364 870,41	10 278 168,95	13 643 039,36
DEPENSES	4 120 900,83	8 333 075,62	12 453 976,45
TOTAL	- 756 030,42	1 945 093,33	1 189 062,91

Résultats de clôture :

	RESULTAT DE CLOTURE 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2025	RESULTAT D'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE 2025
INVESTISSEMENT	- 397 993,68		- 756 030,42	- 1 154 024,10
FONCTIONNEMENT	4 193 599,82	2 158 550,02	1 945 093,33	3 980 143,13
TOTAL	3 795 606,14		1 189 062,91	2 826 119,03

RESTES A REALISER :

DEPENSES	894 811,10
RECETTES	803 333,00
SOLDE	- 91 478,10

AFFECTATION RESULTAT au 1068 (RI):	1 245 502,20
REPORT FONCTIONNEMENT 002 (RF)	2 734 640,93
REPORT INVESTISSEMENT 001 (DI)	- 1 154 024,10

L'exercice 2025 s'est traduit par un résultat global excédentaire de **1 189 062,91 €**, avec des recettes totales de **13 643 039,36 €** et des dépenses totales de **12 453 976,45 €**. L'exécution budgétaire est globalement conforme aux équilibres votés.

Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement dégage un excédent de **1 945 093,33 €**, traduisant la capacité de la commune à couvrir ses charges courantes par des recettes récurrentes. Cet excédent a permis de contribuer au financement de la section d'investissement.

Section d'investissement :

La section d'investissement présente un solde déficitaire de **756 030,42 €**, résultant du niveau élevé des dépenses d'équipement réalisées au cours de l'exercice. Ce déficit a été intégralement couvert par l'excédent de fonctionnement, sans remettre en cause l'équilibre global du budget.

Résultat de clôture :

Après prise en compte du résultat de clôture 2024 (3 795 606,14 €) et du résultat de l'exercice 2025, le résultat de clôture 2025 s'établit à **2 826 119,03 €**, traduisant une situation financière globalement saine.

3 Présentation des réalisations par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025	CFU 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 035 049,80	
013	Atténuations de charges	10 000,00	50 490,54
042	Opérations ordre transf. entre sections	20 000,00	12 347,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	540 000,00	601 145,02
73	Impôts et taxes	1 444 679,58	1 464 938,41
731	Fiscalité locale	5 281 792,00	5 657 031,94
74	Dotations et participations	2 199 166,00	2 360 162,64
75	Autres produits de gestion courante	62 500,00	119 761,83
76	Produits financiers	-	41,57
77	Produits spécifiques	-	12 250,00
TOTAL		11 593 187,38	10 278 168,95

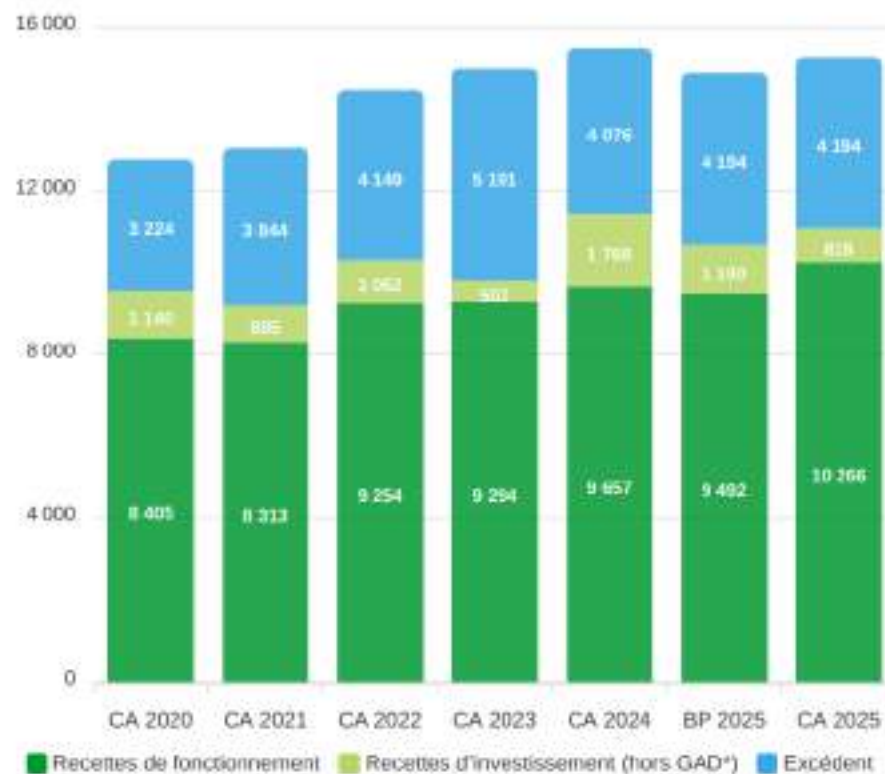
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP + DM 2025	CFU 2025
011	Charges à caractère général	2 534 000,00	2 231 505,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 910 000,00	4 876 220,90
014	Atténuations de produits	201 000,00	183 831,00
023	Virement à la section d'investissement	2 793 987,38	
042	Opérations ordre transf. entre sections	420 000,00	388 185,17
65	Autres charges de gestion courante	620 200,00	581 304,42
65316	Autres charges de gestion courante	1 000,00	-
66	Charges financières	100 000,00	71 482,65
67	Charges spécifiques	10 000,00	425,71
68	Dotations aux provisions, dépréciations	3 000,00	120,74
TOTAL		11 593 187,38	8 333 075,62

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2025	CFU 2025	RAR
001	Solde exécution invest. reporté	397 993,68		
040	Opérations ordre transf. entre sections	20 000,00	12 347,00	
041	Opérations patrimoniales	400 000,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	626 500,00	626 498,87	
20	Immobilisations incorporelles	331 050,30	105 314,69	120 924,74
204	Subventions d'équipement versées	204 146,00	180 146,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 459 705,89	1 277 952,91	197 204,60
23	Immobilisations en cours	2 492 307,03	1 917 641,36	570 681,76
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	1 000,00	
TOTAL		6 962 702,90	4 120 900,83	894 811,10

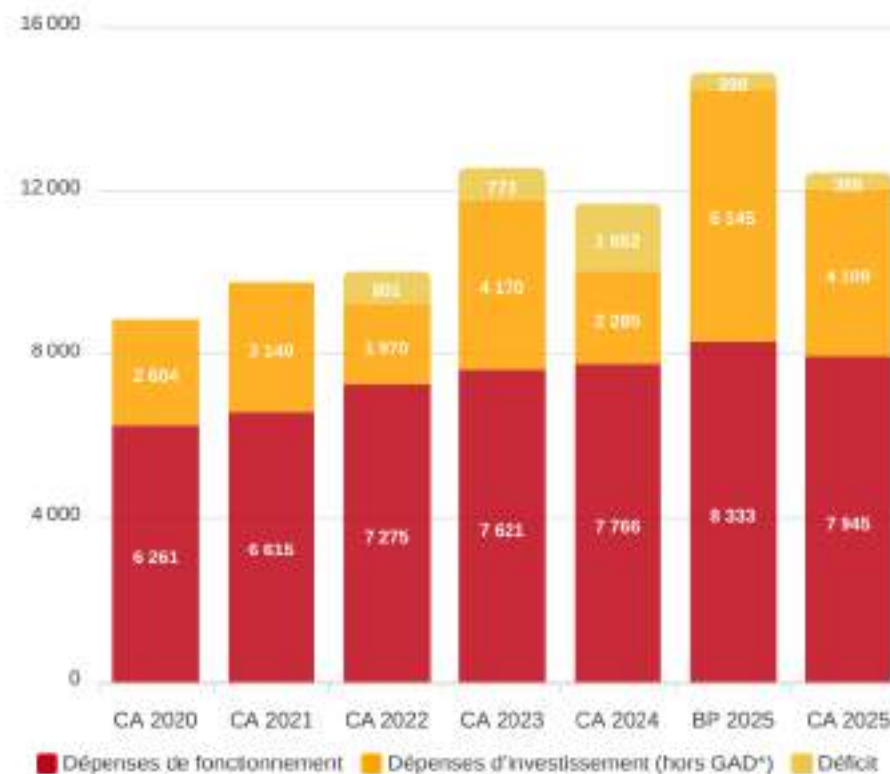
RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2025	CFU 2025	RAR
021	Virement de la section de fonctionnement	2 793 987,38	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections	420 000,00	388 185,17	
041	Opérations patrimoniales	400 000,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 368 550,02	2 670 807,64	
1068	Affectation du résultat			
13	Subventions d'investissement	980 165,50	305 696,90	803 333,00
TOTAL		6 962 702,90	3 364 870,41	803 333,00

4 Les grandes masses financières

Recettes en k€



Dépenses en k€



Fonctionnement

Dépenses : les actions et services rendus au quotidien

Recettes : La fiscalité directe, les dotations de l'État et le produit du domaine

Investissement

Dépenses : les projets d'équipement et le remboursement de l'emprunt

Recettes : Le FCVA, les subventions de tiers et les emprunts

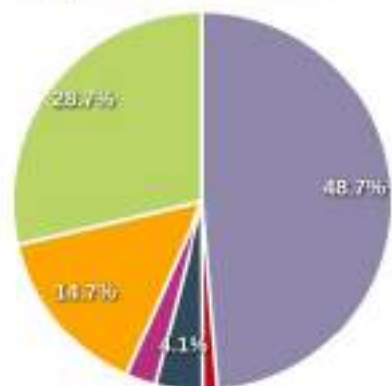
D'où vient l'argent en k€



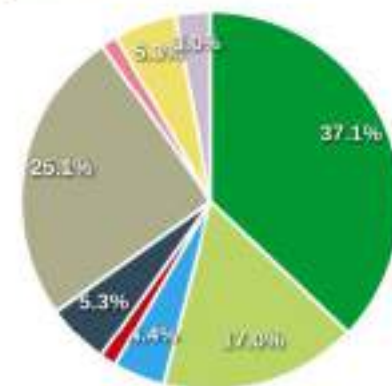
Où va l'argent en k€



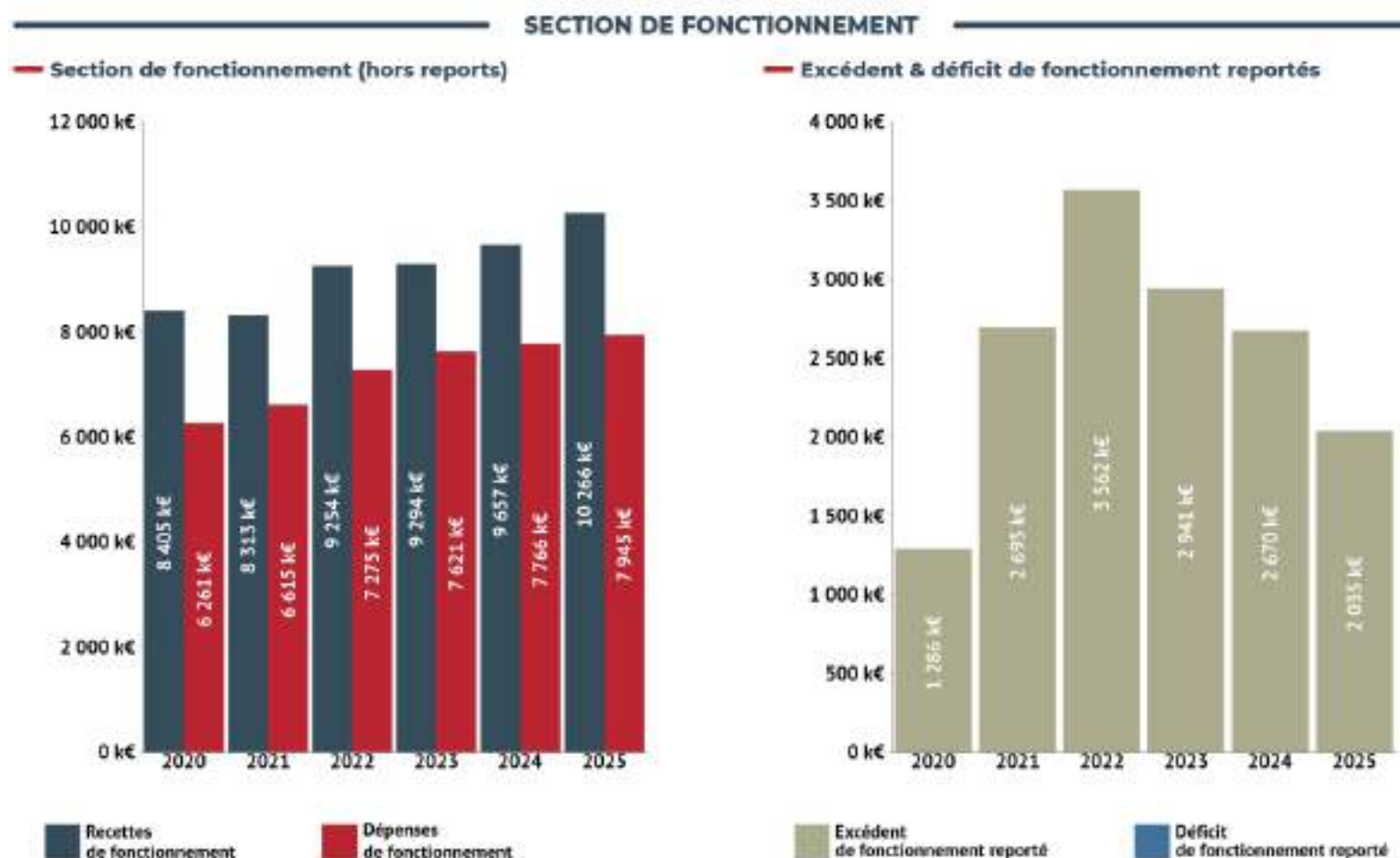
D'où vient l'argent en % en 2025



Où va l'argent en % en 2025



5 Evolution et structure des ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement



Entre 2020 et 2025, les recettes de fonctionnement progressent régulièrement pour atteindre 10,3 M€, tandis que les dépenses demeurent maîtrisées à 7,9 M€. Cette évolution permet le dégagement constant d'excédents de fonctionnement. Les excédents reportés, après un pic en 2022, diminuent progressivement pour s'établir à 2,035 M€ en 2025, traduisant leur mobilisation au profit de l'investissement tout en préservant l'autofinancement.

5.1 Les recettes réelles de fonctionnement

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CA 2025	ÉvoL
Atténuation charges	45 941 €	42 388 €	19 850 €	13 168 €	124 309 €	10 000 €	50 491 €	1,9 %
Produits et services	355 139 €	454 431 €	462 105 €	517 855 €	610 067 €	540 000 €	601 145 €	11,1 %
Impôts et taxes	7 023 109 €	6 065 984 €	6 546 648 €	6 661 848 €	6 621 087 €	6 699 472 €	7 121 970 €	0,3 %
Dotations et participations	805 508 €	1 688 669 €	2 126 380 €	1 848 001 €	2 125 451 €	2 180 166 €	2 360 163 €	24,0 %
Autres produits	38 758 €	38 573 €	39 227 €	80 484 €	175 661 €	62 500 €	119 762 €	25,3 %
Produits financiers	9 260 €	20 €	23 €	36 €	45 €	0 €	42 €	-66,0 %
Produits exceptionnels	127 592 €	23 155 €	59 785 €	172 740 €	200 €	0 €	12 250 €	-37,4 %
Autre recettes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-

Recettes réelles de fonctionnement en €



Recettes réelles de fonctionnement en base 100



En 2025, les recettes de fonctionnement reposent principalement sur les impôts et taxes (7,12 M€) et les dotations et participations (2,36 M€), en nette progression.

Les produits des services confirment leur dynamique, tandis que la hausse des dotations compense la baisse des produits exceptionnels, par nature non récurrents.

La structure des recettes demeure globalement stable et soutient l'équilibre du fonctionnement

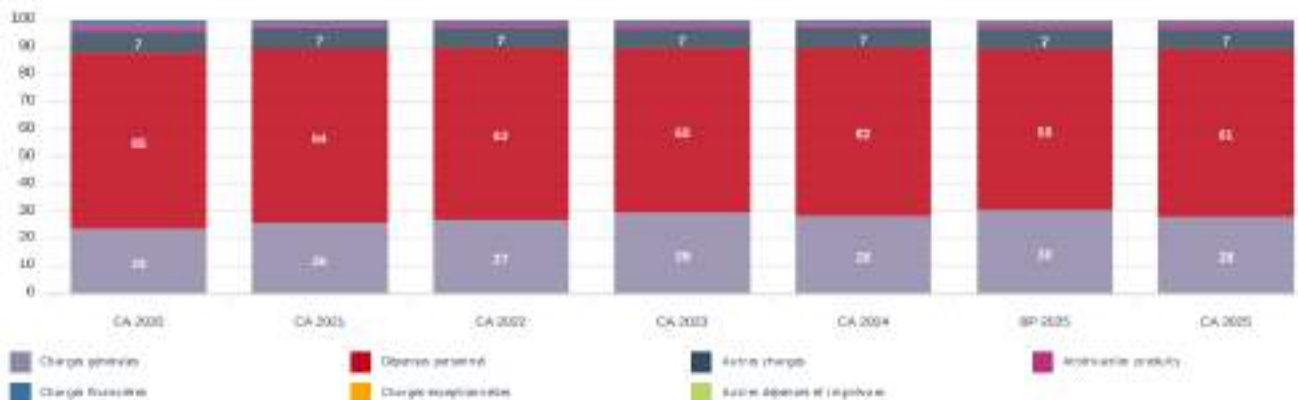
5.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CA 2025	Évo L
Charges générales	1 470 973 €	1 702 938 €	1 955 170 €	2 243 391 €	2 204 833 €	2 534 000 €	2 231 505 €	8,7 %
Dépenses personnel	4 041 555 €	4 223 133 €	4 595 139 €	4 603 443 €	4 784 087 €	4 910 000 €	4 876 221 €	5,8 %
Autres charges	464 924 €	491 966 €	511 996 €	530 029 €	551 876 €	621 200 €	581 304 €	4,6 %
Atténuation produits	147 042 €	111 029 €	137 672 €	139 506 €	125 373 €	155 000 €	183 831 €	4,6 %
Charges financières	135 028 €	85 124 €	74 550 €	101 985 €	100 152 €	100 000 €	71 483 €	-11,9 %
Charges exceptionnelles	1 275 €	360 €	748 €	2 709 €	0 €	10 000 €	426 €	-19,7 %
Autres dépenses et imprévues	0 €	0 €	0 €	0 €	7 €	3 000 €	121 €	-

— Dépenses réelles de fonctionnement en €



— Dépenses réelles de fonctionnement en base 100



Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de manière contenue sur la période, traduisant un effort constant de maîtrise budgétaire dans un contexte de hausse des charges contraintes.

La structure des dépenses demeure dominée par les charges de personnel et les charges à caractère général, reflétant le maintien du niveau de service public.

Malgré ces évolutions, le rythme de croissance des dépenses reste inférieur à celui des recettes, permettant le maintien d'un excédent de fonctionnement.

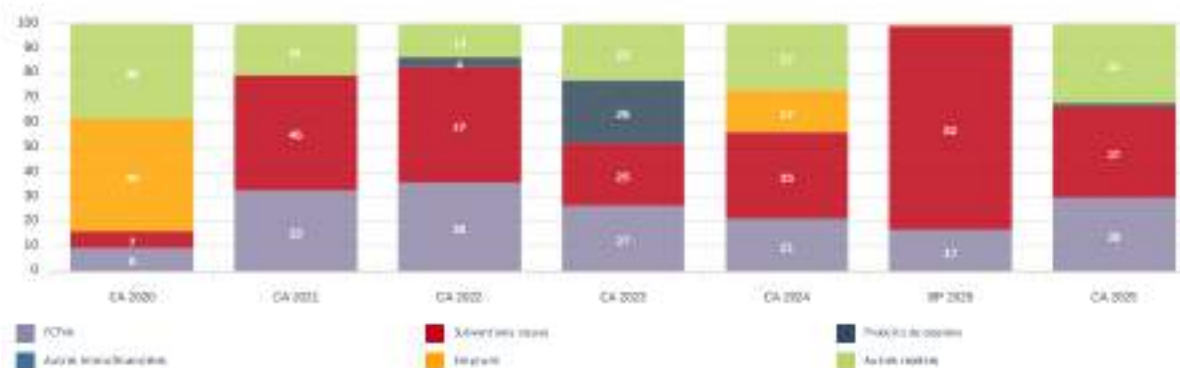
5.3 Les recettes réelles d'investissement

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CA 2025	ÉvoL
FCTVA	106 804 €	290 105 €	396 143 €	179 057 €	375 138 €	200 000 €	247 267 €	18,3 %
Subventions reçues	77 298 €	410 341 €	518 150 €	170 174 €	615 407 €	980 166 €	305 697 €	31,7 %
Produits de cessions	100 €	0 €	46 069 €	172 740 €	200 €	0 €	12 250 €	161,6 %
Autres Immo financières	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Emprunt	520 000 €	0 €	0 €	0 €	300 000 €	0 €	0 €	-100,0 %
Autres recettes	435 698 €	184 152 €	147 464 €	153 231 €	475 802 €	10 000 €	265 172 €	-9,5 %

Recettes réelles d'investissement en €



Recettes réelles d'investissement en base 100



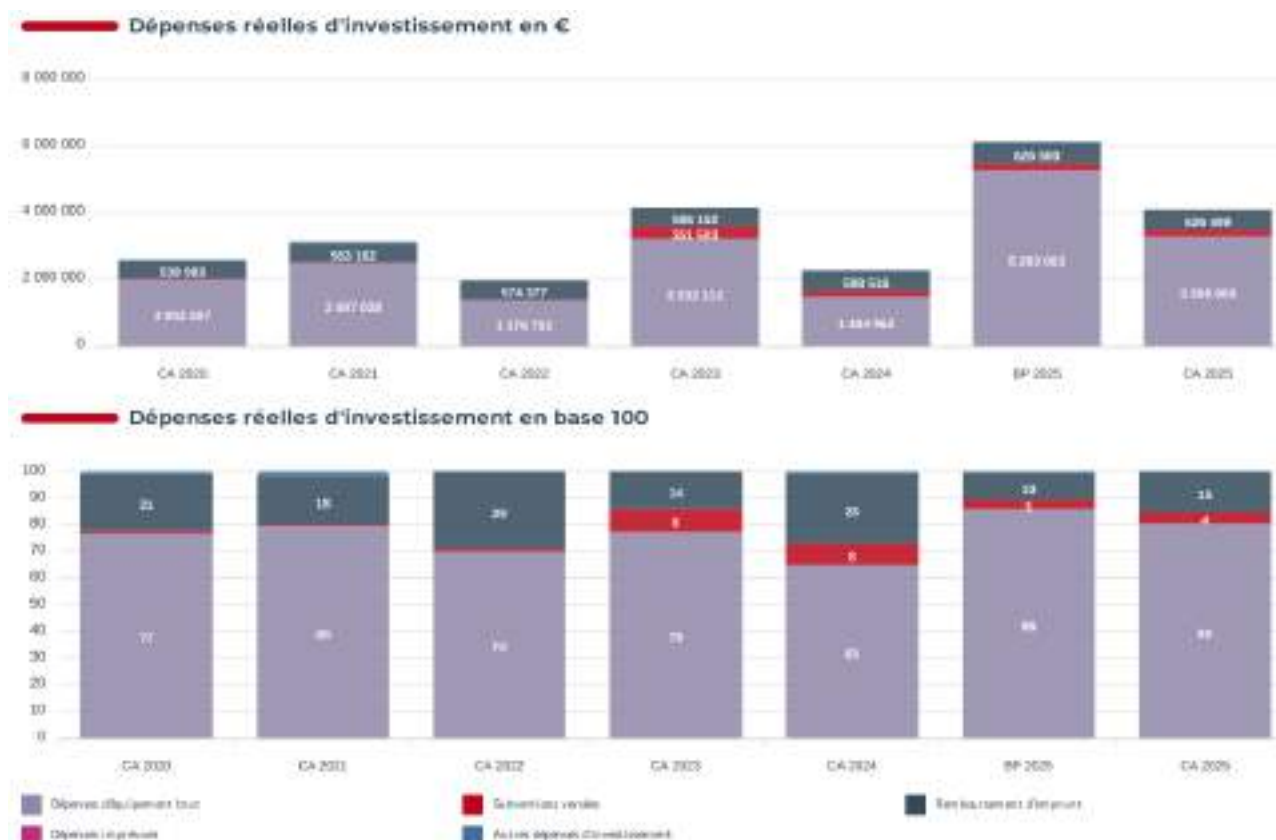
Les recettes réelles d'investissement présentent une variabilité marquée selon les exercices, liée à la nature ponctuelle des financements mobilisés.

En 2025, elles reposent principalement sur les subventions reçues (305,7 k€) et le FCTVA (247,3 k€), traduisant le soutien des partenaires institutionnels aux opérations d'équipement.

L'absence de recours à l'emprunt en 2025 confirme le choix de financer l'investissement prioritairement par des ressources propres et des financements externes, tandis que les produits de cessions demeurent marginaux.

5.4 Les dépenses réelles d'investissement

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CA 2025	ÉvoL
Dépenses d'équipement brut	2 002 287 €	2 497 038 €	1 376 792 €	3 232 112 €	1 484 962 €	5 283 063 €	3 300 909 €	10,5 %
Subventions versées	28 318 €	19 488 €	18 400 €	351 503 €	180 846 €	204 146 €	180 146 €	44,8 %
Remboursement d'emprunt	539 983 €	563 162 €	574 377 €	586 152 €	598 516 €	626 500 €	626 499 €	5,0 %
Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-
Autres dépenses d'investissement	33 296 €	60 449 €	0 €	183 €	21 055 €	31 000 €	1 000 €	-50,4 %



Les dépenses réelles d'investissement sont marquées par une variabilité importante selon les exercices, traduisant le caractère pluriannuel des opérations d'équipement.

En 2025, elles atteignent 3,30 M€, principalement constituées de dépenses d'équipement brut, notamment l'aménagement des club-house/vestiaires foot sous tribunes, la réhabilitation de la maison SERRE et la désimperméabilisation de la cour de l'espace jeunes.

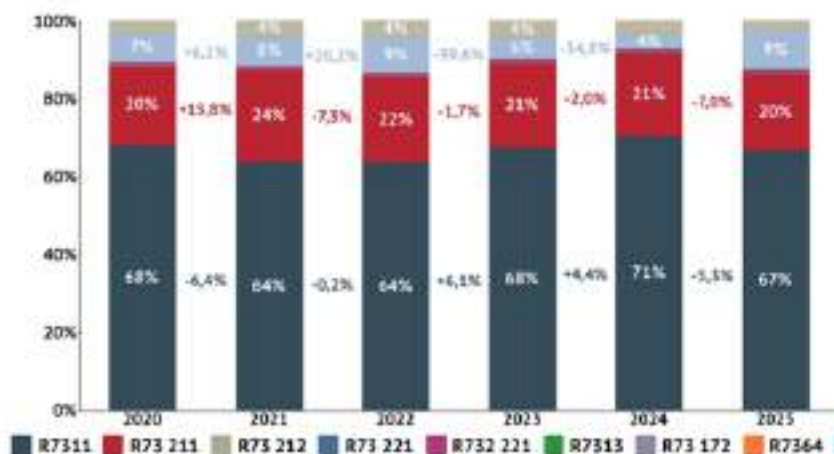
Le remboursement du capital de la dette demeure stable (626,5 k€), contribuant à la poursuite du désendettement, tandis que les subventions versées et les autres dépenses d'investissement restent à un niveau maîtrisé.

6 Evolution de la fiscalité

DÉTAIL DES IMPÔTS & TAXES (R73)

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	VARIATION ANNUELLE MOYENNE DU MONTANT MOYEN SUR LA PÉRIODE
IMPÔTS & TAXES (R73)	7 025 109 €	6 065 984 €	6 546 648 €	6 661 848 €	6 621 087 €	7 123 970 €	+0,38 %
Contributions directes (R7311)	4 795 819 €	3 877 960 €	4 376 573 €	4 507 456 €	4 676 289 €	4 764 046 €	-0,13 %
Attribution de compensation (R73 211)	1 427 981 €	1 427 981 €	1 427 981 €	1 427 981 €	1 591 216 €	1 591 216 €	-0,52 %
Dotation de solidarité communautaire (R73 212)	9 860 €	10 428 €	10 226 €	10 475 €	11 185 €	10 939 €	+2,1 %
FNGIR (R73 221)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
FPIC (R732 221)	54 052 €	57 347 €	57 700 €	59 785 €	65 526 €	62 784 €	+3,84 %
TLPE (R73174)	2 454 €	4 488 €	5 167 €	0 €	5 525 €	5 538 €	-17,68 %
Taxe additionnelle au droits de mutation (R73 123)	510 971 €	468 470 €	607 671 €	375 554 €	242 197 €	675 885 €	+5,75 %
Autres impôts et taxes	221 972 €	219 310 €	261 330 €	274 197 €	219 927 €	185 030 €	-3,58 %

Répartition des impôts et taxes en base 100



Répartition des impôts et taxes



7 Evolution de la dette



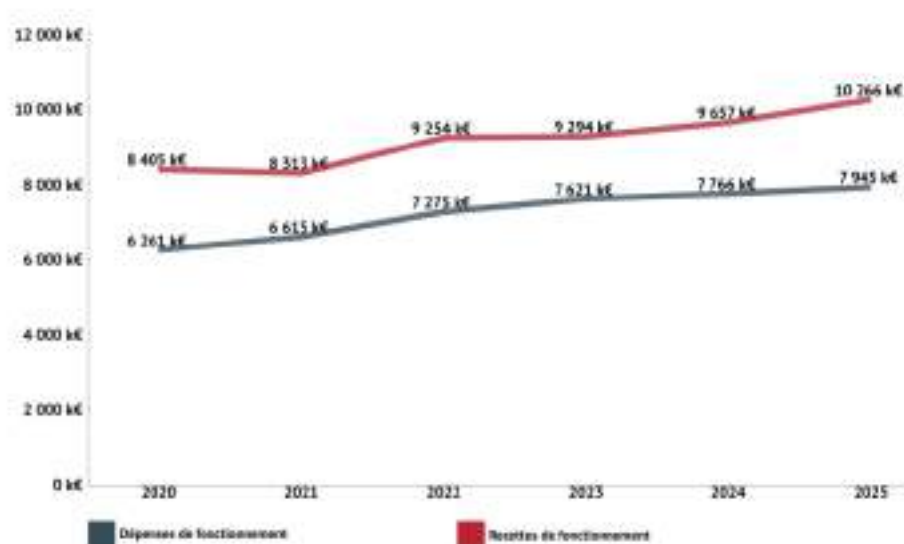
L'encours de dette poursuit sa baisse continue sur la période 2020-2025, passant de 4,55 M€ en 2020 à 1,90 M€ en 2025, traduisant la poursuite d'une politique de désendettement volontariste. Cette évolution résulte de remboursements réguliers du capital et le recours raisonné à l'emprunt sur la période.

La capacité de désendettement s'améliore nettement et s'établit à 0,8 année en 2025, après 1,3 année en 2024, se situant très en-deçà des seuils d'alerte usuels. Ce niveau confirme une situation financière particulièrement saine, offrant à la commune une marge de sécurité pour démarrer le nouveau mandat.

8 Les ratios d'analyse financière

EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	CA 2025	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	8 405 007	8 313 220	9 207 949	9 121 392	9 656 620	9 492 138	10 253 573	4,06 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	8 268 455	8 290 045	9 194 210	9 121 356	9 656 575	9 492 138	10 253 531	4,40 %
dont fiscalité directe locale (R731)	4 795 819	3 877 960	4 176 573	4 507 456	4 676 289	4 717 087	4 764 046	-0,13 %
dont dotations & participations (R74)	805 508	1 688 669	2 126 380	1 848 001	2 125 451	2 180 166	2 360 163	-23,99 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	6 260 797	6 614 550	7 275 275	7 621 063	7 766 328	8 333 200	7 944 891	4,88 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	6 124 494	6 529 066	7 199 977	7 516 369	7 666 169	8 220 200	7 872 861	5,15 %
dont dépenses de personnel (D012)	4 041 555	4 223 133	4 595 139	4 603 443	4 784 087	4 910 000	4 876 221	-3,83 %
ÉPARGNE DE GESTION	2 143 961	1 760 979	1 994 233	1 604 987	1 990 406	1 271 938	2 380 670	2,12 %
Frais financiers	135 028	85 124	74 550	101 985	100 152	100 000	71 333	-13,98 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	135 277	22 815	12 991	-2 673	38	-13 000	-655	-
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	2 144 210	1 698 670	1 932 674	1 500 329	1 890 292	1 158 938	2 308 682	1,49 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	2 144 210	1 698 670	1 932 674	1 500 329	1 890 292	1 158 938	2 308 682	1,49 %
Amortissement du capital de la dette	539 983	563 162	574 377	586 152	598 516	626 500	626 499	3,02 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	1 604 227	1 135 508	1 358 297	914 177	1 291 776	532 438	1 682 183	0,95 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	1 604 227	1 135 508	1 358 297	914 177	1 291 776	532 438	1 682 183	0,95 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	2 063 901	2 576 975	1 395 192	3 583 798	1 686 863	5 518 209	3 482 055	11,03 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	619 900	884 598	1 107 826	675 202	1 466 547	1 190 166	830 386	6,02 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	520 000	0	0	0	300 000	0	0	-100,00 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	3 224 272	3 844 051	3 347 633	4 418 565	2 424 147	3 795 606	3 795 606	3,32 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	3 904 498	3 287 182	4 418 564	2 424 146	3 795 607	1	2 826 120	-6,26 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	4 553 235	3 990 073	3 415 697	2 829 545	2 531 028	2 531 028	1 904 529	-16,00 %

DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Effet ciseau :

Il n'y a pas d'effet ciseau marqué sur la période 2020-2025, les recettes réelles de fonctionnement progressant de manière régulière, passant de 8,4 M€ à plus de 10,2 M€, tandis que les dépenses de fonctionnement évoluent plus modérément, de 6,3 M€ à 7,9 M€.

Cet écart constant entre recettes et dépenses traduit une maîtrise des charges, permettant le dégagement d'excédents de fonctionnement chaque année pour le financement des investissements et du remboursement du capital de la dette.

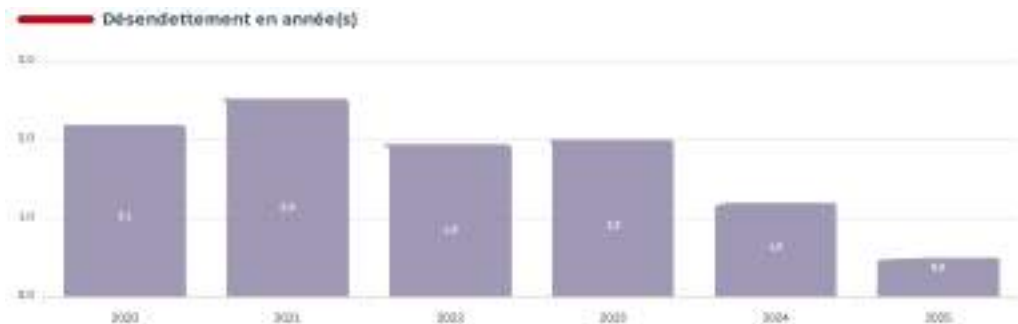
Les soldes d'épargne :

Les soldes d'autofinancement présentent une évolution contrastée mais globalement favorable sur la période 2020-2025. Après un point bas en 2021, l'épargne brute (CAF) se redresse progressivement pour atteindre 2,31 M€ en 2025, soit son niveau le plus élevé de la période en raison de recettes fiscales sur les droits de mutation exceptionnellement dynamiques.

L'épargne nette, c'est-à-dire l'épargne brute après déduction du remboursement du capital de dette, s'établit à 1,68 M€ en 2025, confirmant la capacité jusqu'en 2025, de la commune à financer ses investissements sans recours systématique à l'emprunt.

Soldes d'épargne





Capacité de désendettement :

La capacité de désendettement s'améliore nettement sur la période 2020-2025, passant de 2,1 années en 2020 à 0,8 année en 2025. Cette évolution traduit la réduction continue de l'encours de dette, combinée au maintien d'une capacité d'autofinancement élevée.

9 Evolution des charges de personnel

DÉTAIL DES DÉPENSES DE PERSONNEL (D012)

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	VARIATION ANNUELLE MOYENNE DU MONTANT MOYEN SUR LA PÉRIODE
DÉPENSES DE PERSONNEL (D012)	4 041 555 €	4 223 335 €	4 593 139 €	4 603 445 €	4 784 087 €	4 876 221 €	+3,83 %
Person. affecté par collectivité rattachement (D 6215)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Autres personnel extérieur (D 6218)	18 664 €	38 484 €	28 614 €	28 078 €	58 020 €	81 075 €	+34,15 %
Impôts et taxes (D 633 hors 6332)	49 959 €	55 704 €	62 765 €	58 210 €	60 534 €	61 263 €	+4,17 %
Versement transport (D 6332)	44 511 €	46 421 €	50 273 €	50 621 €	52 703 €	52 266 €	+3,26 %
Rémunérations principales (D 64 111)	2 523 812 €	2 610 010 €	2 641 345 €	2 148 715 €	2 207 554 €	2 553 463 €	+0,23 %
Supplém. salariaux (D 64 112)	61 713 €	63 633 €	74 014 €	46 877 €	46 590 €	23 447 €	-17,86 %
Autres indemnités (D 64 118)	0 €	0 €	123 499 €	586 841 €	590 508 €	304 261 €	na
Non titulaires (D 64 13)	208 223 €	261 288 €	355 291 €	318 789 €	323 564 €	298 706 €	+7,48 %
Insertion (D 6416)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. (D 6452)	385 369 €	407 793 €	452 226 €	461 505 €	478 415 €	481 638 €	+4,56 %
Cotisations aux caisses de retraites (D 6453)	622 047 €	646 812 €	687 547 €	688 551 €	712 695 €	790 262 €	+4,9 %
ASSEDIC (D 6454)	8 491 €	10 700 €	14 695 €	15 744 €	18 244 €	14 976 €	+12,02 %
Cotisations pour assurance du personnel (D 6455)	83 833 €	62 152 €	67 957 €	73 308 €	75 519 €	74 684 €	-2,28 %
Cotisations aux autres organismes (D 6458)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 917 €	na
Autres charges sociales (D 647)	33 953 €	30 137 €	36 912 €	34 932 €	50 490 €	50 241 €	+8,15 %
Autres	0 €	-1 €	1 €	91 272 €	109 251 €	86 022 €	na

Les dépenses de personnel s'établissent à 4,88 M€ en 2025, en progression régulière sur la période 2020/2025 (+3,8 % en moyenne annuelle).

La commune a dû faire face en 2025 à une hausse réglementaire des charges, en particulier l'augmentation de 3 points du taux de cotisation employeur à la CNRACL, appelée à se poursuivre sur les exercices suivants.

À ces contraintes statutaires se sont ajoutées des mesures nationales impactant durablement la masse salariale, notamment l'effet du GVT, l'évolution des charges sociales obligatoires, la participation obligatoire à la protection sociale complémentaire (prévoyance et santé), ainsi que les effets indirects du désengagement progressif de l'État sur certains dispositifs (apprentissage, mécanismes de compensation). Dans ce cadre, la commune a poursuivi une gestion prudente et maîtrisée des effectifs, visant à contenir la progression de la masse salariale tout en garantissant la continuité et la qualité du service public.

Dépenses de personnel en €



La masse salariale demeure majoritairement constituée des rémunérations principales du personnel titulaire, dont l'évolution est contenue sur la période, traduisant une gestion maîtrisée des effectifs.

Dépenses de personnel en base 100



Rémunérations titulaires
Sécurité sociale

Non-titulaires
Autres

Vacataires

Insertions